



Directive sur la vaisselle réutilisable

Introduction

Les manifestations tiennent une place importante dans la vie sociale, culturelle, sportive et le développement économique de la Commune de Conthey. Dans le cadre de l'organisation de ces manifestations, des mesures concrètes peuvent être mises en place pour contribuer à limiter la production de déchets et aller vers une consommation plus raisonnée.

La Commune de Conthey souhaite ainsi mettre en place sur son territoire différentes mesures visant à atteindre ces objectifs. Dans un premier temps, **le Conseil municipal a décidé d'obliger les organisateurs de manifestation sur son territoire à utiliser des verres réutilisables dès le 1^{er} janvier 2024**. Ces verres peuvent être de type classique ou plastique réutilisable. La Commune de Conthey encourage également vivement l'utilisation de vaisselle réutilisable ou lavable pour tous les types de couverts et de récipients destinés à la consommation de nourriture.

Stock de verres mis à disposition par la Commune de Conthey

La Commune de Conthey a fait l'acquisition d'un stock de verres réutilisables (verres à vin et verres à eau) à son effigie. Elle les met gracieusement à disposition des sociétés locales et des organisateurs de manifestations, ceci pour les soutenir et les accompagner dans ce changement important.

Les organisateurs peuvent donc s'adresser à Papival, le prestataire de services en charge de la gestion des verres réutilisables de la Commune de Conthey, afin de bénéficier de ce stock. La location de ces verres leur est offerte par la Commune ; ils prennent en revanche à leur charge les frais de lavage et de pertes. Pour les autres frais, ils sont inhérents au type de système choisi (frais de gestion, de transports, etc.).

Si les organisateurs ont besoin pour leur manifestation d'autres pièces de vaisselle que celles dont dispose la Commune de Conthey, ils peuvent en louer directement chez Papival ou s'adresser à d'autres fournisseurs.

Contacts (liste non-exhaustive)

Entreprise	Lieu	Site	Téléphone	Mail
Papival	Sion	www.papival.ch	027 205 70 20	contact@papival.ch
Déclics	Sion	www.declics.ch	027 323 04 77	info@declics.ch

Entrée en vigueur : 01.01.2024.

Adopté en séance du Conseil municipal le 8 novembre 2023.

Christophe Germanier
Président

Laure Heger
Secrétaire municipale